



**Saison 2020-2021 PV de la Réunion
du COMITE DIRECTEUR
du mercredi 12 mai 2021 en visio-conférence**

Présents : J.M. BARLOG, J.P. BLANPAIN, D BOS, A. CARINCOTTE, JL CARINCOTTE, J. DENEUX, R. FOURNIER, F. HAZEBROUCK, R HOCQUET, M. KWAZEBART, C. LELEU, J.P. PIHET, M. ROBILLART, P. ROBILLART, P. ROMERO, G TURPIN, A VERRON

Excusé : B. DANDEL

Absents : G DURANEL, S LABELLE

Invités : JB BLANQUART, D DA COSTA

Présidence – Jean-Louis CARINCOTTE

Jean-Louis CARINCOTTE ouvre la séance et remercie les personnes présentes pour cette réunion en Visio conférence qu’il espère être la dernière de la saison. La prochaine réunion étant prévue le 22 mai en présentiel à Lillers.

Il tient tout d’abord à remercier Romain FOURNIER et Frédéric HAZEBROUCK pour leur intervention auprès des clubs du Calaisis Audomarois qui ne sont pas en règle avec la trésorerie.

Il souhaite également la bienvenue à Jean Bernard BLANQUART qui remplacera dans le fonctionnement de la Technique, Frédérique DAMIENS durant son congé maternité.

Approbation du PV du comité du 21/04/2021

Catherine LELEU propose au vote l’approbation du PV de la réunion du 21 avril dernier

Le PV est validé à l’unanimité

Qualification – Michèle ROBILLART

Michèle ROBILLART explique avoir assisté mardi à une Visio conférence sur le paiement des cotisations clubs.

Elle avait envoyé une note d’information aux clubs concernant un webinaire qui doit avoir lieu mardi prochain de 19h à 20h15 sur le paiement en ligne des cotisations. Il suffit de s’inscrire pour y participer mais à ce jour peu de clubs ont répondu.

Pour les clubs intéressés, il est possible de visionner la réunion à laquelle Michèle a participé de la façon suivante :

Sur e-ffbb aller sur « offre de licences » cliquer sur lot2 = enregistrement de la réunion de la semaine dernière.

Les clubs trouveront les questions et les réponses apportées.

Une autre réunion sur ce sujet est prévue le jeudi 20 mai.

D’autre part, les mutations peuvent se faire du 1^{er} au 30 juin 2021. Les réa filiations sont à faire pour le 30 juin 2021 dans FBI.

Les certificats médicaux en jeunes ne devraient plus être obligatoires, seule un questionnaire serait à remplir.

CDO – Pascal ROBILLART

Pascal ROBILLART n'a rien de particulier par rapport à la dernière réunion

Il va faire un sondage auprès des arbitres afin de connaître leurs intentions pour la saison prochaine.

Pascal informe qu'une note FFBB vient de paraître concernant les visites médicales des arbitres. Il constate un changements notamment pour les + de 35 ans avec des examens médicaux complémentaires basés sur les facteurs de risque médicaux. Il reviendra plus en détail sur ce sujet en réunion CDO et après concertation avec Bernard DANNEL.

Commission sportive jeunes – Didier BOS

Pour **Didier BOS** peu de choses à dire. Il attend la reprise et se demande comment seront élaborés les championnats.

Concernant la question de la e-marque V2 qui a été posée par mail avant cette réunion par Romain FOURNIER, il précise qu'il acceptera encore les feuilles « papier » en jeunes. Tous les clubs ne sont pas au même niveau avec la e-marque. Par contre, pour ceux pratiquant la e-marque, il rappelle de ne pas oublier d'enregistrer la rencontre et pense qu'il serait souhaitable que les arbitres puissent également l'enregistrer sur clé.

Pascal ROBILLART précise qu'en principe les arbitres ne le font qu'en cas de rapport ou de réclamation, mais il est vrai qu'il serait peut-être souhaitable que cela se fasse systématiquement.

Commission sportive seniors – Jean Paul BLANPAIN

Jean Paul BLANPAIN évoque la circulaire qu'il a envoyé dernièrement concernant les places dans les championnats départementaux et la méthode utilisée.

Les équipes sont qualifiées d'office au même niveau que la saison dernière. Pas de descente sauf si volontaire. Si demande de montée il faudra qu'elle soit accompagnée d'un petit dossier d'appui.

Se pose la question de la gestion en cas de surplus d'équipes ?

Si une équipe demande à descendre de R3 en département, le département est prioritaire pour proposer une montée supplémentaire.

Jacques DENEUX pense qu'il faudra adapter les championnats au nombre d'équipes.

Concernant la question de la e-marque, **Jean Paul BLANPAIN** souligne que le problème d'ordinateur doit maintenant être réglé avec l'aide du comité apportée aux clubs pour l'achat d'ordinateur et qu'il était normalement convenu que la e-marque obligatoire s'appliquait dès cette saison.

Romain FOURNIER précise qu'il avait posé cette question parce que les formations assurées jusqu'alors portaient sur la V1 et non sur la V2. Y-a-t-il une grande différence entre les deux ?

Jean Michel BARLOG pense qu'il est peut-être logique de l'obliger en seniors mais à condition d'ouvrir de nouvelles formation auparavant. Il ne s'est rien passé cette saison en termes de formation sur ce sujet et il n'y a pas eu non plus de pratique pour le plus grand nombre. Imposer lui paraît difficile en début de saison.

Jean Louis CARINCOTTE souligne qu'il faut obligatoirement relancer une campagne de formation autour de ce sujet. Dans un premier temps il va voir avec la FFBB si la V2 est réellement mise en place en septembre.

Jean Michel BARLOG pose la question des clubs pas encore formés ? Jean Louis CARINCOTTE précise qu'il y aura une période de tolérance.

Pour information il existe une chaine FFBB formation YouTube e-marque V2 sur laquelle les clubs peuvent visionner l'utilisation de la V2

Mini basket – Jean Michel BARLOG

Tout d'abord, **Jean Michel BARLOG** précise que même si l'on peut considérer que cette année a été « blanche » des OBE ont été faites.

Les dotations ont été reçues pour la fête du mini basket. La FFBB interroge sur la façon d'organiser la fête du mini basket. On s'oriente plutôt vers une fête de reprise démultipliée sur les districts de façon à toucher plus d'enfants. L'idée est de reporter cette fête sur septembre /octobre avec une « fête de reprise ».

Frédéric HAZEBROUCK pense qu'octobre c'est trop tôt, les plus petits n'arrivant dans les clubs que souvent fin octobre. Il vaut mieux repousser en novembre/décembre.

Jean Michel BARLOG est d'accord avec cette réflexion, l'objectif est de créer un rassemblement et multiplier les sites.

Jean Bernard BLANQUART pense que les vacances de Noël seraient mieux appropriées.

Technique – Jean Paul PIHET

Jean Paul PIHET évoque le travail entrepris avec Jean Bernard BLANQUART et les difficultés à contacter les clubs actuellement.

Plusieurs pistes sont en cours avec notamment une réunion avec les entraîneurs, mais aussi un contact avec les clubs qui souhaiteraient une aide technique.

Jean Paul PIHET se déplacera à LILLERS prochainement afin de travailler avec Jean Bernard.

Les entrées au pôle sont en cours, les entrées au Sport Etude de LIEVIN se font aujourd'hui, il est en attente des résultats.

Jean-Louis CARINCOTTE invite Jean Bernard BLANQUART à proposer son projet dans le cadre des JO 2024.

Jean Bernard BLANQUART explique qu'effectivement, la ville de CALAIS étant retenue pour l'opération menée par le ministère des sports "**Terre de jeux 2024**" différentes animations sont organisées autour du Basket. Des stands seront tenus par les différents clubs de sport de la ville, l'idée étant de ramener le plus de monde possible.

La mairie de CALAIS veut faire un partenariat avec les établissements scolaires, Jean Bernard pense que ce serait là une bonne initiative de mettre en avant le Comité 62 en offrant quelques lots pour ces manifestations. Il s'agit là d'une opération de promotion du basket et que c'est une bonne opportunité pour le C62.

Jean Paul PIHET pense qu'il faut inviter le maximum de clubs mais connaître le calendrier des manifestations et les catégories intéressées.

Jean Bernard BLANQUART précise qu'il enverra un calendrier complet des manifestations.

Frédéric HAZEBROUCK souligne qu'il ne peut s'agir que de démonstrations et non de matches en raison des mesures actuelles.

Didier BOS prévient qu'une nouvelle information du ministère autorise les contacts en extérieur et en intérieur chez les jeunes à partir du 19 mai.

Jean Bernard va se renseigner sur ces informations.

Jean Louis CARINCOTTE demande l'accord des membres du C62 pour la participation du Comité à cet événement

Cette proposition est acceptée à l'unanimité

Vivre ensemble – Annie VERRON

Annie VERRON informe que tous les clubs ont reçu une proposition de Visio conférence par la commission société et mixité pour la présentation du label. Les clubs doivent s'inscrire au préalable pour y participer. Les points de ces thématiques sont des choses faites ordinairement au sein des clubs, l'obtention de ce label est donc facile. Cette Visio doit se dérouler le 27 mai pour le Pas de Calais.

Concernant le vivre ensemble, **Annie VERRON** précise qu'il faudra prochainement discuter des actions à développer dès la saison prochaine. Il serait intéressant de voir si David DA COSTA ne pourrait pas faire une information sur ce sujet lors de l'AG de juin ?

David Da COSTA pense que les clubs pourraient être intéressés par le basket santé. L'idée est de trouver les clubs prêts à monter le basket santé découverte et prêt à communiquer auprès des mairies, com de com et communautés d'agglomération. Pour les comités la mise en place de quelque chose d'actif dès la saison prochaine est envisageable.

Annie VERRON pose la question de la possibilité de formation « formateur basket santé » au sein de la LIGUE ?

Davis Da COSTA répond qu'il y a effectivement peu de formateurs à la LIGUE. Il espère cependant pouvoir le faire pour la saison 2021/2022. L'idéal est d'avoir 12 personnes intéressées. La formation étant assez lourde il verra si possibilité d'adaptation pour que cela soit accessible au plus grand nombre.

Récompenses – Annie CARINCOTTE

Les médailles sont arrivées. Elles sont parties à la gravure.

Annie CARINCOTTE souhaite savoir si les personnes viennent chercher leur récompense ou si elles sont remises dans les districts ?

Pour les lettres de félicitation un appel avait été lancé aux clubs.

Didier BOS demande qui est récompensé ? Annie va envoyer le listing

Michel KWASEBART précise que chaque année les présidents de clubs sont sollicités mais peu répondent. C'est pourtant là un moyen de mettre à l'honneur des bénévoles dans les clubs et une reconnaissance.

Commission électorale – René HOCQUET

René HOCQUET rappelle la tenue de l'AG le 19 juin 2021 à St MARTIN LES BOULOGNE

Les documents ont été envoyés aux clubs ainsi que l'appel à candidature au C62 et les délégués à l'AG Fédérale. Les retours sont attendus pour le 17 mai inclus.

A ce jour 3 candidatures sont enregistrées : 1 femme, 2 hommes.

René souhaite connaître le nombre exact de licenciés au 31/03/2021 ; celui-ci est de 11099 licenciés selon Michèle ROBILLART.

La réunion de la commission aura lieu le 20 mai 2021.

Isabelle COPPENS est remplacée par Olivia LEGER à la commission électorale

Intervention de Jean Paul BLANPAIN demandant qu'Isabelle COPPENS envoie un courrier recommandé notifiant sa démission de la commission électorale, afin que sa candidature au Comité Directeur soit recevable.

Des avis divers ou contraire sont émis. La commission tranchera.

Didier BOS pose la question des cooptés, seront-ils reconduits la saison prochaine ?

Jean Louis CARINCOTTE répond que non, il faut qu'ils se présentent à l'élection.

Trésorerie- Annie CARINCOTTE

Annie CARINCOTTE précise que les résultats définitifs seront présentés lors du comité spécial trésorerie du 22 mai prochain.

Les comptes de KPMG ont été reçus hier. Pas d'anomalie relevée. Reste à finaliser les opérations d'amortissements, de subventions et de paie. On s'oriente vers un résultat positif.

René HOCQUET informe que la commission de contrôle des comptes se réunira le 26/05/2021.

Jacques DENEUX revient sur le principe de rétrocession de l'excédent éventuel de la saison.

Comme annoncé lors du dernier Comité et toujours de façon conditionnée aux derniers ajustements qui seront adressés par le cabinet comptable chargé de la vérification des comptes, au-delà des aides déjà accordées à nos clubs (engagements non perçus, prix de licence limité à la perception du socle) une somme résultant d'un excédent pourrait apparaître au bilan et aider nos associations dans le licenciement de leurs licenciés 2021/2022.

Il reste à déterminer la façon de répartir cette aide éventuelle et de préciser la méthodologie appliquée.

Dans cette somme il resterait à déduire

- Les dépenses non encore soldées au 30 avril 2021 :
 - ✓ Achat des ordinateurs
 - ✓ Réparation du chauffage
- Les sommes encore dues à la Ligue et à la Fédération,
- Les parties de subventions reçues n'ayant pas pu être utilisées, dont le conseil départemental est fondé à demander l'utilisation ultérieure,
- Les sommes reçues au titre des produits de la précédente saison (sommes à recouvrer) qui restaient à encaisser.
- Les éléments « plus techniques » qui sont ajoutés par notre comptable, les dépréciations de nos matériels mobiliers et immobilier, par exemple...

Toutes ces sommes devant être déduites d'un hypothétique excédent,

- Des produits non recouverts auprès des clubs non en règle avec la trésorerie,

Ces sommes devant être ajoutées à l'excédent

Cette aide peut prendre des formes diverses :

Après consultation des membres du comité, il semble qu'un consensus général se fasse pour venir aider les clubs qui restent fidèles au département et à la fédération sous la forme suivante :

- ✚ Une baisse exceptionnelle de x € du socle de la licence pour toute licence faite en 2021/2022. Cette aide sera déduite, **avant paiement**, des différents acomptes avec un point sur les licences au 30 septembre, 30 novembre, 31 janvier, 31 mars.

Comme toujours, l'aide ne sera versée qu'aux clubs en règle avec la trésorerie au moment des versements.

Aide aux clubs -Patrice ROMERO

Patrice ROMERO rappelle que 2 dossiers ont été envoyés dans le cadre des subventions ANS. Un premier aux clubs avec 1 rappel ce jour pour un retour le 16 mai, un second pour le comité avec 1 date jusqu'au 1^{er} juin. Il a commencé les matrices lundi. Il va travailler sur les fiches projets et transmettra à la trésorerie pour la partie financière.

Questions diverses

Jean Louis CARINCOTTE revient sur les travaux de chauffage du comité. Comme cela avait été demandé 2 devis supplémentaires ont été faits. L'un des artisans contactés a conseillé de faire la réparation qui s'élève à 2 206€.

Patrice ROMERO s'était effectivement renseigné sur une éventuelle subvention mais pas d'aides possibles pour le comité. D'autre part il s'agit de pompes à circulation d'eau et trouve qu'il serait probablement possible de changer la pompe défectueuse, voire de changer également la troisième sans pour autant changer toute l'installation qui n'est finalement pas si âgée que cela.

Concernant le photocopieur, **Jean Louis CARINCOTTE** précise que le contrat a été résilié. Le matériel doit être récupéré par le fournisseur mais l'enlèvement est à la charge du comité pour une somme de 150 à 180€. Sinon une proposition de rachat du matériel a été faite pour 280€, il pense qu'il serait intéressant de garder la machine. Qu'en pense les membres du comité ?

Patrice ROMERO pense que c'est la meilleure solution mais il faut s'assurer des consommables pour la suite. La décision est mise au vote.

Accepté à l'unanimité

Michel KWASEBART informe qu'il a reçu un mail de COURRIERES pour l'homologation d'une nouvelle salle.

Frédéric HAZEBROUCK annonce la prochaine réunion de la commission 3X3 pour début juin.

Jean Louis CARINCOTTE ira visiter le lieu de l'AG à St MARTIN LES BOULOGNE avec Jacques DENEUX la semaine prochaine.

L'ordre du jour étant épuisé, Jean Louis CARINCOTTE remercie chacun pour sa participation et son attention. La réunion se termine à 21h20.

Catherine LELEU
Secrétaire Générale

Jean-Louis CARINCOTTE
Président C62